



ÉLECTIONS DE VOS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ENGIE

VOTRE VOTE PEUT FAIRE PENCHER LA BALANCE DU BON CÔTÉ



Faites entendre votre voix

Pour une stratégie plus équilibrée,

Le Conseil d'Administration est composé de 19 membres : 10 administrateurs désignés par l'Assemblée générale des actionnaires, 5 administrateurs représentants de l'État français, 3 administrateurs représentant les salariés du Groupe et de ses filiales et un Administrateur représentant les salariés actionnaires. Il définit les orientations stratégiques d'ENGIE et veille à leur mise en œuvre.

Le Conseil d'Administration ne doit pas se limiter à définir et à contrôler une stratégie d'entreprise au **seul service des intérêts financiers à court terme**. Ses orientations et ses décisions doivent prendre en compte les **intérêts de toutes les parties prenantes**.

et une prise en compte des intérêts des salariés,

Les administrateurs salariés ont voix délibérative au Conseil d'Administration. Acteurs personnellement **engagés** dans la vie de l'entreprise, ils portent **la voix des salariés** pour peser sur les décisions qui impactent la **vie économique et sociale de l'entreprise**. Ils apportent un **éclairage** déterminant aux instances dirigeantes et **défendent** une politique de l'énergie ambitieuse, conforme aux évolutions sociales et sociétales.

vos candidats CFE-CGC s'engagent.

Nous sommes convaincus que la prise en compte sérieuse des questions de **responsabilité sociétale des entreprises (RSE)**, comme de la **dimension éthique** de toute prise de décision, permettent d'améliorer et de conforter la définition de la stratégie. Elles contribuent à un **accroissement de création de valeur** pour toutes les parties prenantes et **notamment les salariés**.

Nous nous engageons à veiller à l'**intérêt social** de l'entreprise en **englobant et dépassant** la somme des intérêts individuels des actionnaires et des autres parties prenantes. En **participant** activement aux débats, en **éclairant** les autres administrateurs sur les conséquences sociales et industrielles des décisions stratégiques, nous pouvons **influencer** les orientations.

Au cœur des discussions et de la prise de décision, les administrateurs salariés au Conseil d'Administration constituent un canal d'**information** et un **moyen d'influence déterminant**.

Pour être entendus au plus haut niveau de l'entreprise, pour y voir défendues vos valeurs et vos idées, pour y être reconnus pour votre rôle déterminant dans l'avenir du groupe ENGIE, soutenez les candidats de la CFE-CGC

DU 8 AU 15 MARS 2018

VOTEZ POUR FAIRE PENCHER LA BALANCE

